

Image not found or type unknown



" vie privée et familiale" ou " regroupement familiale sur place

Par **Labtec**, le **29/01/2008** à **18:09**

BonjourrrrrVoici ma situationrrrrJe suis venue en France en 2002 avec le titre "Etudiant", et en 2007 je suis mariée avec un vietnamien qui a le titre "Salarié" depuis fin 2005 apres ses etudes en France (il est arrive pour le 1er fois en France en 2000) et son salaire est 3100net/mois. Nous sommes habites ensemble depuis 2003. La surface de mon appart est de 32m2. rrrrJe voudrais savoir si j'ai le droit de demander un titre " Vie privée et familiale" ou " Regroupement familiale sur place "???. Notre mariage n'a pas célébré en France. On s'est mariée en Juillet 2007 pendant le vacance d'Ete au Vietnam.rrrrMerci a tous par l'avance

Par **douge**, le **01/02/2008** à **15:58**

bonjour , rrrnc'est vrai que vous avez de bonnes conditions pour le regroupement familial sur place, cependant le seul prob est que vous ne vous soyez pas mariés en france donc ceci est exclu pour votre cas. Je vous conseillerai de voir et de s'informer des autres possibilités qui s'offrent à vous !!!rnpour être demander le statut vie privée et familiale mais sur quelles bases , ça je ne peux vous dire mais si je trouve plus de renseignements , je vous tiens au courant rna bientôt et bon courage